

CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°42 • Juillet 2023

www.villedecalvi.fr



LA UNE

Focus sur
la Stareso

FINANCES

Le Budget
2023

PORT DE PLAISANCE

Au cœur de la
saison estivale

ENFANCE & JEUNESSE

Le Centre Aéré

HISTOIRE

L'Église Sainte
Marie Majeure



Mes chers concitoyens,

Comment débiter cet éditorial sans avoir une pensée émue pour notre Archiprêtre Ange-Michel Valery, qui nous a quittés prématurément le 23 juin dernier. Au-delà de la communauté chrétienne, sa disparition a touché l'ensemble de la population calvaïse et, plus largement, insulaire avec laquelle il avait tissé des liens indéfectibles. Afin d'honorer sa mémoire, je proposerai au prochain Conseil municipal que la Placette de l'Olivier située sur le côté de l'Eglise Sainte Marie-Majeure porte son nom.

Notre pays est également confronté à une crise sociale sans précédent. En effet, les émeutes, qui ont frappé de nombreuses communes du Continent, reflètent une société en manque de repères. Même si notre île semble épargnée par ces agissements inqualifiables, l'ensemble du Conseil Municipal et moi-même apportons tout notre soutien aux victimes et notamment aux élus touchés par cet accès de violence urbaine.

Malgré ce contexte préoccupant, nous restons attentifs aux besoins des Calvaïses et des Calvaïs et de leurs éventuelles difficultés. La Municipalité poursuit ses engagements, à travers de nombreux projets structurants en cours de réalisation, avec le soutien indéfectible des Services de l'Etat.

Dans votre magazine, nous avons souhaité mettre en lumière la STARESO, souvent méconnue du grand public. A l'heure où le changement climatique est au cœur de nos préoccupations, la station de recherches sous-marines et océanographiques travaille sans relâche à la préservation du milieu marin en Méditerranée.

Nous vous présentons également le Budget primitif pour l'année 2023. Avec 13 619 069 euros d'investissement, la Commune porte plusieurs projets d'envergure tels que l'éclairage public ou la réalisation de la Place des Commerçants, grâce au financement de l'Etat.

En pleine saison estivale, le Port de Plaisance Xavier Colonna continue de soutenir et d'organiser différents événements qui participent à l'attractivité de la Ville. Des travaux d'aménagement ont été réalisés sur une partie de l'ancien Port de Commerce dans le but d'améliorer les conditions d'accueil.

Plus largement, dans le cadre du PTIC, d'autres opérations telles que la restructuration du Théâtre de Verdure, la réhabilitation du Bâtiment K ou encore la mise en lumière artistique de la Citadelle sont en cours de réalisation.

Particulièrement investie pour l'Enfance et la Jeunesse, la Municipalité est soucieuse de pouvoir proposer aux enfants du Centre Aéré un programme pédagogique de qualité qui touche de nombreux domaines tels que l'Environnement, le patrimoine local ou encore la Culture.

En vous souhaitant une agréable lecture.

Ange Santini.

I mo cari cumpaisani

Cumu si pò principià st'edituriale senza avè una pinsata cumossa per u nostru Arciprete

Ange-Michel Valery, chì s'hè spentu troppu prestu stu 23 di ghjunghju scorsu. Aldilà di a cumunità cristiana, a so smarrita hà culpitu l'inseme di a pupulazione calvese mà dinò di a Corsica sana, cun quale avia tissutu ligami indifettibili. Per onorà a so mimoria, prupuneraghju mentre u prossimu cunsigliu municipale, chì a piazzetta di l'alivu, situata annant'à u latu di a ghjesgia Santa Maria-Maiò, porti u so nome.

U nostru paese hè dinò cunfruntata à una crisa sanitaria senza para. Di fatti, e rivolte chì anu culpitu parechje cumune di u cuntinente, riflettanu una sucetà chì manca di riferimentu. Ancu puru sè a Corsica pare dispara di quelli cumpurtamenti inqualifichèvuli, eiu è l'inseme di u cunsigliu municipale purtemu u nostru sustegnu à e vittime è anzituttu à leletti culpiti di st'assaltu di viulenza urbana.

Malgratu u cuntestu periculosu, firmemu attenti à i bisogni di e Calvese è i Calvesi è e so difficoltà eventuale. A municipalità parsegue i so ingaggiamenti, attraversu parechji prugetti strutturanti in corsu di rialisazione, incù l'indeffettibile sustegnu di i Servizi di u Statu.

Indè a vostra rivista, avemu vultu mette in ballu a STARESO, spessu scunisciuta di u publicu. Quandu u cambiamentu climaticu hè in centru di e nostre primure, a stazione di ricerche sottomarine è oceanografiche travaglia senza cappià à a priservazione di u mondu marinu in Mediterraniu.

Vi prisintemu dinò u Bugettu Primitivu per l'annu 2023. Incù 13 619 069 euro d'investimentu, a Cumuna porta parechji prugetti maiò cumè u lume publicu o a criazione di a Piazza di i Cumerçianti, per via à u finzamentu di u Statu.

Mentre a statina, u Portu di Piacere Xavier Colonna sustegne è urganizeghje sempre diversi evenimenti chì partecipeghjanu à l'attractività di a cità. Travagli sò statu fatti annant'à una partita di u vechju Portu du Cumerçiu, per migliurà e cundizione d'accogliu.

Indè u quadru di u PTIC, Altre uperazione cumè a ristrutturazione di u Teatru di Verdura, a riabilitazione di u casamentu K o dinò a messa in lume artistica di a citadella sò in corsu di rialisazione.

Specialmente investita per a zitellina è a giuventù, a Municipalità hè primurosa di pudè prupone à i zitelli di u Centru di Passatempu un prugramma pedagogicu di qualità in parechji duminii cumè l'ambiente, u patrimoni lucale o a cultura.

Pringhenduvì una lettura piacevule.

Ange Santini.

P. 2-3 Édito du Maire**P. 4** Sommaire**P. 5** Hommage

Disparition de l'Archiprêtre Ange-Michel Valery : un homme d'Eglise proche des Calvais

P. 6-7 Finances

Le Budget de la Ville pour l'année 2023

P. 8-9 Environnement

La STARESO : une base scientifique au service de la recherche marine en Méditerranée

P. 10-11 Port de Plaisance

- La saison estivale bat son plein sur le Port Xavier Colonna
- Différents événements accueillis par le Port de Plaisance

P. 12-13 Projets

Une enquête publique pour définir les futurs projets d'envergure de la Municipalité

P. 14-15 Enfance et jeunesse

Le Centre Aéré poursuit sa mission éducative et pédagogique de qualité

P. 16 Patrimoine

La statue de Saint Nicolas en cours de restauration

P. 17 Travaux

La Municipalité investit pour des opérations structurantes : zoom sur les dossiers en cours

P. 18 Tribunes**P. 19** Culture

L'artiste peintre Ange-Marie Calistri légitime ambassadeur de l'Art-Thérapie

P. 20 Histoire

L'Église Sainte Marie Majeure, dernier édifice culturel de Calvi

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 42 - Juillet 2023

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00
communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.villedecalvi.fr •  Mairie de Calvi

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban-Casella, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Remerciements : Nicolas Bras, l'équipe de la STARESO

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

*La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.*

Disparition de l'Archiprêtre Ange-Michel Valery : un homme d'Eglise proche des Calvais

Le 23 juin dernier, une triste nouvelle se répandait dans les rues de la Ville : l'Archiprêtre Ange-Michel Valery s'est éteint à l'âge de 68 ans. Connu pour sa proximité avec les paroissiens et l'ensemble de la population, Ange-Michel Valery s'est largement investi dans la vie locale depuis sa nomination en 2012.

Originaire de Lavasina dans le Cap Corse, il entre au Séminaire en 1979. Après avoir été nommé Vicaire Général et obtenu différentes affectations en Haute-Corse, il devient responsable du secteur paroissial de Calvi-Calenzana-Montegrosso-Galéria et occupe la place de Doyen de Balagne, exerçant son autorité sur les prêtres du bassin de vie de la microrégion.

Au fil des années, Ange-Michel Valery avait su gagner le respect et la confiance de toute une population de par sa simplicité, sa gentillesse et sa convivialité, qui resteront gravées dans la mémoire de chacun. C'était avant tout un homme imprégné des valeurs insulaires, toujours disponible et à l'écoute de la population. De nombreuses familles balanines ont ainsi pu bénéficier de son accompagnement dans leur cheminement personnel et spirituel. Particulièrement impliqué auprès de la jeunesse locale, l'Archiprêtre avait à cœur d'assurer la transmission de certaines valeurs à travers le Catéchisme. Proche des

Sœurs du Couvent de Marcassu, l'Abbé Valery avait noué avec elles un lien particulier empreint de respect mutuel.

Régulièrement sollicité par ses amis, Ange-Michel Valery n'hésitait pas à donner de son temps pour échanger sur des sujets touchant à de différents domaines, autour d'un café ou d'un repas. Sa culture et son sens de l'humour étaient fortement appréciés, bien au-delà des frontières de la Balagne.

Il laisse derrière lui sa chère Maman et de nombreuses personnes particulièrement affectées par sa disparition, ainsi qu'un souvenir éternel dans le cœur de ses fidèles et de ses amis.

Ses obsèques se sont déroulées en la Cathédrale Saint Jean-Baptiste, dans la Citadelle, le 26 juin à 11h, notamment en présence du Maire Ange Santini, des membres du Conseil Municipal et de nombreux autres élus insulaires. Une cérémonie émouvante pour accompagner Ange-Michel Valery marquant la fidélité, la ferveur des paroissiens, de l'ensemble des habitants de Calvi et des alentours, ainsi que des confrères venus lui rendre un dernier hommage. Afin d'honorer sa mémoire, le Maire Ange Santini proposera au prochain conseil municipal que la Placette de l'Olivier située sur le côté de l'Église Sainte Marie-Majeure porte son nom.





Le Budget de la Ville pour l'année 2023

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 14 avril, les élus ont voté les budgets primitifs pour l'année 2023 (Service Général, Port de Plaisance, Plage, Parking, Eau Potable et Assainissement) pour un montant total de 33 272 274 euros dont 19 653 204 euros de fonctionnement et 13 619 069 euros d'investissement. Avec cette somme, la Municipalité pourra développer et finaliser plusieurs opérations structurantes ainsi que la signalétique ou encore l'éclairage public.

Grâce à une équipe municipale qui ne cesse de redoubler d'efforts depuis le début de l'actuelle mandature, plusieurs opérations structurantes sont en cours de réalisation pour cette année 2023. En effet, la suite de la mise en œuvre du PTIC permettra de débiter les travaux relatifs au Bâtiment K dès cet automne. De plus, des études pour la mise en valeur de la Citadelle, du musée de la Tour du Sel et le devenir de l'Hôpital militaire devraient également être entreprises durant le courant de l'année. Concernant la réhabilitation du Théâtre de Verdure, les travaux ont d'ores et déjà débuté au mois d'avril dernier avec la réalisation des VRD (Voirie et Réseau Divers).

Un investissement total de 9 463 271 euros en dépenses d'équipement

Parmi les différents aménagements proposés par la Commune, la rénovation de l'éclairage public avance de manière significative puisque les premiers points lumineux ont été remplacés en juin dernier. La fin de l'opération est prévue dans les deux prochaines années. Par ailleurs, les travaux d'élargissement du Chemin de la Mora ont été notifiés ainsi que le marché concernant la signalétique directionnelle. Le parking du Centre Social devrait être quant à lui réalisé dans le courant de l'année.

Dans le but de dynamiser le centre-ville et de proposer à la population un espace culturel d'échanges, les travaux de la Place du Monument aux Morts débiteront à la fin de la saison estivale pour une livraison durant le premier semestre 2024.

Par ailleurs, des crédits pour le dispositif « Smart City » sont inscrits au Budget pour une réalisation dès l'obtention des subventions. De plus, d'autres crédits sont également prévus pour l'équipement des services en informatique, en matériel mais aussi des équipements de voirie ainsi que pour les bâtiments municipaux et notamment le Gymnase.

Les autres montants prévus pour l'année 2023

Service Général	Crédits pour l'année 2023	Montant total de l'opération
Éclairage public	2 600 000 €	3 850 000 €
Marché des Producteurs	380 000 €	750 000 €
Restauration d'œuvres d'art	10 000 €	90 000 €
Maison des Spécialistes	276 272 €	393 000 €
Bâtiment K	200 000 €	393 000 €
Théâtre de Verdure	350 000 €	1 988 000 €
Hôpital militaire	72 000 €	2 308 000 €
Mise en lumière de la Citadelle	72 229 €	1 120 000 €
Chemin de la Mora	150 238 €	
Aménagement de la Tour du Sel	42 000 €	750 000 €
Restauration des Remparts Tranche II	22 000 €	2 300 000 €
Signalétique directionnelle	100 000 €	200 000 €

Port de Plaisance	Crédits pour l'année 2023	Montant total de l'opération
Station d'Avitaillement	646 000 €	1 353 000 €
Coffre d'amarrage	50 000 €	140 000 €
Réfection du Quai	250 000 €	500 000 €

Eau Potable	Crédits pour l'année 2023	Montant total de l'opération
Restructuration des réservoirs	100 000 €	6 550 000 €

Assainissement	Crédits pour l'année 2023	Montant total de l'opération
Réseau Avenue Christophe Colomb	750 000 €	2 490 000 €

Recettes et dépenses de fonctionnement

Parallèlement à l'investissement de la Commune, cette dernière dispose également d'un budget de fonctionnement dans lequel les recettes et les dépenses doivent être votées à l'équilibre, soit un montant total pour l'année 2023 de 19 653 204 euros. Parmi les charges inscrites, les dépenses de personnel sont en augmentation en raison du fait de la carrière des agents, de la prise en compte sur une année entière de l'augmentation de la valeur du point d'indice réalisée en juillet 2022, des recrutements nécessaires au fonctionnement des services ainsi que des remplacements à prévoir. De plus, les charges à caractère général sont également en augmentation afin de faire face à l'inflation sur tous les matériaux et denrées alimentaires en cours ainsi que sur l'électricité. La Ville devra aussi réaliser des travaux de réparation suite à la tempête du 18 août dernier.

Une fiscalité en légère hausse

Cette année, la Municipalité a choisi d'augmenter les taux de 5% :

- Le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties passera de 27,33 à 28,70%. (Moyenne départementale : 29,84%, moyenne nationale : 38,28%). Le montant total des recettes s'élève à 3 769 458 euros.
- Le taux de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires passera de 19 à 19,95%. (Moyenne départementale : 26,97%, moyenne nationale : 22,98%). Le montant total des recettes s'élève à 1 817 834 euros.



La STARESO : une base scientifique au service de la recherche marine en Méditerranée

Chaque année, différents chercheurs, issus des quatre coins du Monde, viennent étudier à la STARESO, située en plein cœur de la Revellata sur la commune de Calvi. L'objectif de ces scientifiques est avant tout d'analyser et de comprendre les multiples écosystèmes présents dans la mer Méditerranée.

Dans les années 70, l'Université de Liège cherchait un endroit afin d'y installer une station de recherches scientifiques. Grâce à sa faune et sa flore exceptionnelles, ainsi qu'à une absence visible de pollution, le site de la Revellata s'est imposé de manière assez naturelle pour permettre à de nombreux chercheurs expérimentés d'accomplir leurs missions tout au long de l'année. C'est finalement en 1989 que la STARESO est devenue un institut corse de recherches indépendant avec la nomination de Gérard Bonifacio en tant que Président de la structure.

Une équipe à pied d'œuvre

Une quinzaine de scientifiques accomplissent différentes missions tout au long de l'année ainsi

qu'une vingtaine de chercheurs associés issus de nombreuses universités internationales. La STARESO accueille non seulement des étudiants de toutes nationalités, dans le cadre de leurs études, mais aussi des séminaires du Monde entier.

Bénéficiant de financements insulaires, nationaux et européens, la structure dispose néanmoins d'un autofinancement de 20%, lui permettant d'avoir un budget à l'équilibre chaque année.

Grâce à plusieurs laboratoires et salles de travail, l'équipe scientifique peut dès lors effectuer de nombreux prélèvements et analyses qui pourront ainsi constituer la base de leurs recherches. Chaque jour, à l'aide de capteurs, de sondes et de moyens humains, des données sont récoltées afin de mieux comprendre le fonctionnement du milieu marin. La mission première de la STARESO est avant tout la recherche scientifique axée sur une pensée globale et un agissement local.

Le changement climatique au cœur des préoccupations

Parmi les principaux axes de recherche, le changement climatique reste un enjeu de taille pour la survie des différents écosystèmes, présents non seulement en Méditerranée mais aussi sur l'ensemble de la Planète. Depuis sa création, la STARESO a analysé plusieurs modifications liées au changement climatique. En effet, l'une des principales conséquences de ce phénomène reste la masse d'eau qui se réchauffe d'année en année et qui provoque d'importants changements.

« L'année 2022 a été la plus chaude en termes de température de l'eau, affirme Michel Marengo, Directeur scientifique. A travers nos différentes missions, nous analysons les zones d'eaux profondes ainsi que les eaux en surface. Il est évident qu'au fil des années, non seulement la Mer est plus chaude mais nous sommes confrontés également à une montée significative du niveau de la Mer. Les conséquences sont multiples : nous pouvons, par exemple, évoquer la migration de certaines espèces qui s'implantent de façon durable en Méditerranée alors que cela n'était pas du tout le cas il y a peu. » D'après cette équipe de chercheurs, les pressions humaines participent amplement au changement climatique. En effet, le mouillage de certains navires accentue la destruction des herbiers de posidonie, le tourisme de masse fragilise les écosystèmes et la pêche intensive porte atteinte à la prolifération des espèces sous-marines. Dans le but de trouver un certain équilibre, la STARESO est régulièrement sollicitée par les organismes afin d'élaborer des études poussées et de trouver une alternative notamment lorsqu'il s'agit de projets structurants. Pour exemple, une commission a été constituée dans le cadre de l'aménagement du Port de la Carbonite à Bastia. La STARESO a été consultée de manière à éclairer les décideurs sur la meilleure solution à adopter en vue de limiter les conséquences environnementales.

Dans le but de préserver les herbiers de posidonie, les services de l'Etat ont également fait appel à la STARESO pour un avis scientifique. Après une étude approfondie relative à l'impact de l'ancrage des navires dans les eaux de Corse, une décision préfectorale a été prise en vue de protéger l'écosystème.

Au plus près des acteurs locaux, la STARESO travaille également en étroite collaboration avec

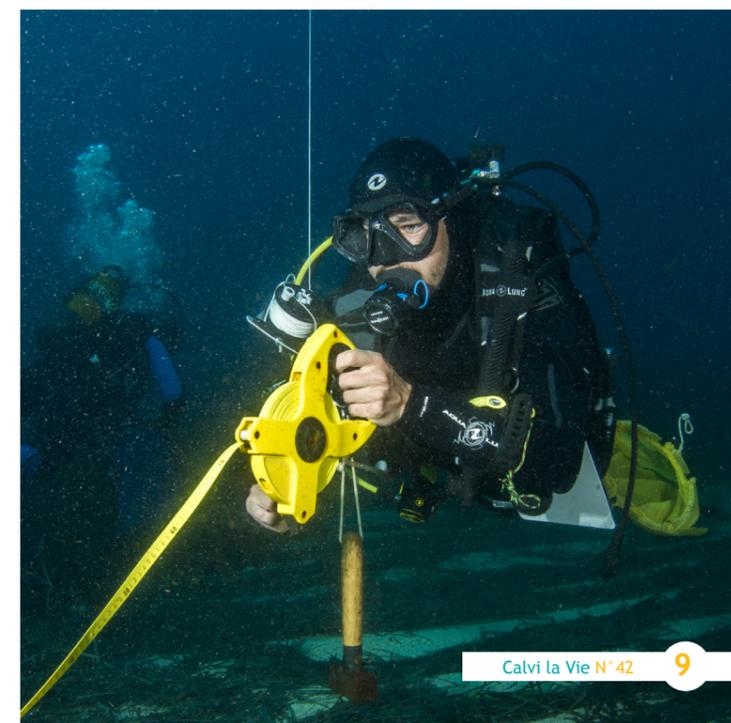
les différentes prudhomies de pêche afin de mettre en place une gestion durable des ressources. Après une étude menée sur les populations de poissons et crustacés, la saison de la pêche à la langouste a été réduite en Balagne de manière à préserver l'espèce.

Concernant la pêche de loisir, plusieurs facteurs ont été pris en compte afin de mettre en œuvre une gestion optimale des hauts lieux de pêche préalablement identifiés. Par conséquent, une réglementation limite la quantité de poissons pêchés à 5 kilos par jour et par personne.

Un travail de sensibilisation

Parallèlement à ses travaux de recherche, la STARESO mène une politique de sensibilisation envers différents publics tels que les scolaires, par le biais de leurs enseignants, à travers un projet pédagogique visant la protection de l'Environnement. La STARESO est également partenaire de manifestations liées au milieu marin comme les « Water Safety Days », les journées de la SNSM ou encore dans le cadre de conférences organisées par le Centre Social Cardellu où le directeur de la STARESO, Pierre Lejeune, est intervenu auprès du grand public.

En ce qui concerne les perspectives, la structure vise davantage d'efficacité en matière de travaux en mer. Dans cette optique, un bateau océanographique, unique en Corse, est en cours de construction et conçu pour être utilisé dans toutes les études relatives aux problématiques climatiques.



La saison estivale bat son plein sur le Port Xavier Colonna

Véritable porte d'entrée de la Ville, le Port de Plaisance a récemment accueilli plusieurs événements comme la troisième édition des « Water Safety Days » en partenariat avec la Fondation de la Princesse Charlène de Monaco. Par ailleurs, désireuse de proposer aux vacanciers et plaisanciers les meilleures conditions possibles, la Municipalité a également entrepris des travaux entre l'ancien Port de Commerce et la Capitainerie.

Au cours de ces dernières semaines et de ces derniers mois, la Municipalité n'a cessé d'accentuer ses efforts concernant les aménagements à prévoir notamment sur l'ancien Port de Commerce. En effet, afin de proposer aux croisiéristes des prestations de qualité ainsi qu'un environnement accueillant, des travaux ont été concrétisés il y a maintenant quelques semaines. Une partie du Parking près de la Tour du Sel a été entièrement réhabilitée et fleurie par l'installation de jardinières. Le but étant de favoriser les espaces verts au cœur de la Commune et ainsi de développer une attractivité sur l'ancien Port de Commerce. Parmi les aménagements, une tonnelle a été mise en place près du Quai de manière à créer un cheminement sécurisé pour

les vacanciers. Le marquage pour le stationnement des véhicules a également été retracé et un parking pour les motos aménagé près de la Tour du Sel. L'ensemble de ces travaux a été évalué à 50 000 euros sans subvention.

Près de la Capitainerie, d'autres travaux ont été entrepris par la Commune. Ainsi, après le réaménagement du parking situé juste avant la Capitainerie, des jardinières ont été installées dans le but d'améliorer l'attractivité du Port de Plaisance et, une nouvelle fois, de favoriser les espaces verts. La réfection de l'enrobé a été réalisée et une partie du quai carrelée. De plus, d'autres jardinières sont également présentes le long des commerces et restaurants du Port.

Une dérogation concernant l'interdiction de mouillage

Le 7 juin 2023, la Préfecture Maritime de la Méditerranée a pris un arrêté concernant l'interdiction de mouillage, pour les navires de plus de 24 mètres, à moins de 40 mètres de fond. Suite à cette réglementation, la Municipalité a réussi à obtenir une dérogation pour les croisières le temps qu'un coffre d'amarrage puisse être installé. Cette opération sera subventionnée à hauteur de 80% par le Fonds Vert et mise en place dans les deux prochaines années.



Différents événements accueillis par le Port de Plaisance

Parmi les événements phares de ce début de saison estivale, la troisième édition des « Water Safety Days » s'est déroulée le 16 et 17 juin en présence de la Princesse Charlène de Monaco et de son frère Gareth Wittstock.

Grâce à l'engagement de la Fondation de la Princesse Charlène de Monaco et de la Municipalité de Calvi, les élèves des écoles élémentaires de la Ville ont pu se rendre sur la Plage, vendredi 16 juin, afin de participer à des ateliers axés sur la prévention liée à la baignade ou encore la connaissance des gestes de premier secours avec les Sapeurs-Pompiers de Calvi. En milieu d'après-midi, le Maire Ange Santini, son Premier Adjoint Jean-Louis Delpoux, le conseiller municipal délégué au Port de Plaisance, Laurent Guerini, et le conseiller municipal Jean-Baptiste Ceccaldi, Président de l'Office Intercommunal de Tourisme, se sont rendus sur la Plage afin de découvrir les différentes activités proposées par la Fondation.

« Ces journées sont axées sur le sauvetage, la noyade et les éventuels risques liés au milieu aquatique », explique Laurent Guerini. Il s'agit d'un partenariat entre la Fondation de la Princesse Charlène de Monaco, l'Académie Monégasque de la Mer, la SNSM et les Sapeurs-Pompiers de Calvi. La deuxième journée était ouverte au grand public avec des démonstrations et plusieurs activités. En effet, la STARESO a proposé une découverte de la faune marine, la société Ekkopol a effectué une démonstration de récupération des déchets par des appareils téléguidés ou encore l'association « Mare Vivu » sensibilisait la population au tri et au recyclage. » Dans une ambiance conviviale et bienveillante, chacun a pu découvrir le rôle de la Fondation de la Princesse Charlène de Monaco et ainsi être sensibilisé au milieu marin.

Un deuxième événement était attendu par la population calvaise. En effet, les Journées de la SNSM se sont déroulées le vendredi 23 juin sur le Port de Plaisance et sur l'ancien Port de Commerce de la Ville. Au programme de cette manifestation : course nautique, démonstration de secourisme et découverte de stands ont ponctué cette journée. En fin d'après-midi, le Maire Ange Santini, le Sous-préfet Yoann Toubhans, Laurent Guerini, conseiller municipal délégué au Port de Plaisance, et plusieurs officiels se sont rendus sur l'ancien Port de Commerce afin de pouvoir échanger avec les bénévoles. Pour Paul Allard, Président de la SNSM, les objectifs de cette association sont avant tout de sauver les personnes en difficulté, de prévenir les risques et de former de nouveaux bénévoles.

Une implication sans faille qui fait la réputation de la SNSM depuis maintenant plusieurs années.

Soucieuse de poursuivre ses engagements pour le Port de Plaisance, la Municipalité ne cesse d'accentuer ses efforts à travers l'organisation de certains événements ainsi que des aménagements toujours dans le but de parfaire ses conditions d'accueil tout au long de l'année.



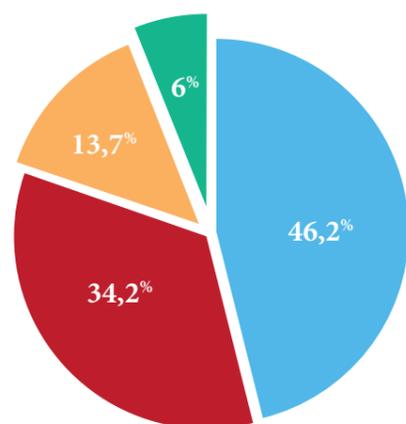
Une enquête publique pour définir les futurs projets d'envergure de la Municipalité

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », un questionnaire a été soumis aux habitants de Calvi du 24 mars au 31 avril 2023. Ce dernier a été partagé sur les réseaux sociaux ainsi que dans les bâtiments publics communaux. Les résultats de cette enquête publique vont permettre de développer un certain nombre de projets de façon à améliorer le quotidien des Calvais.

Labellisée en mai 2021, la Ville de Calvi a lancé un diagnostic global du territoire afin d'identifier les besoins et les attentes des administrés. En mars dernier, les habitants de la Commune ont été sollicités via une enquête publique afin de déterminer les différentes problématiques auxquelles ils sont confrontés au quotidien. Au total, ce sont plus de 120 foyers qui ont pu s'exprimer sur plusieurs thématiques, notamment en matière de Mobilité, d'Habitat ou encore d'Ecologie. Les réponses permettront de définir les futures Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT) et d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU). La Municipalité a choisi de partager une partie des résultats obtenus au cours de ce questionnaire qui ont été également transmis aux collectivités compétentes dans leur domaine.

Volet Habitat

Votre logement fait-il partie d'une copropriété ?



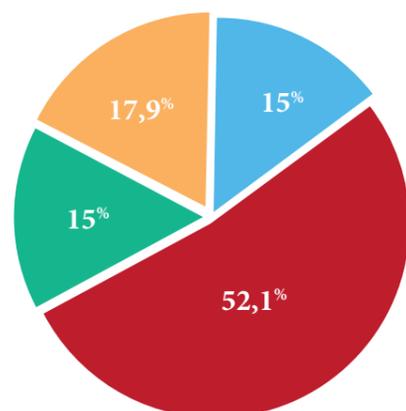
- Non, il s'agit d'une monopropriété
- Oui, le bâti de ma résidence principale est en copropriété syndic
- Le bâti de ma résidence devrait être en copropriété car il y a plusieurs propriétaires à cette même adresse mais elle n'est pas organisée (absence de règlement de copropriété) ou désorganisée (absence de syndic, d'assemblées générales ou d'immatriculation)
- Je ne sais pas

- 30,5 % des répondants se sentent à l'étroit dans leur logement
- 19,5 % des répondants ont déjà été exposés à des risques dus à une dégradation du bâti de leur habitat

Volet Mobilité

- 87,4 % des répondants n'utilisent jamais les transports en commun et 78,6% pensent qu'il faille les améliorer
- Les principales améliorations souhaitées sont les suivantes : augmentation de la fréquence, meilleure information et communication, création de nouveaux arrêts, parking de délestage en entrée de ville...

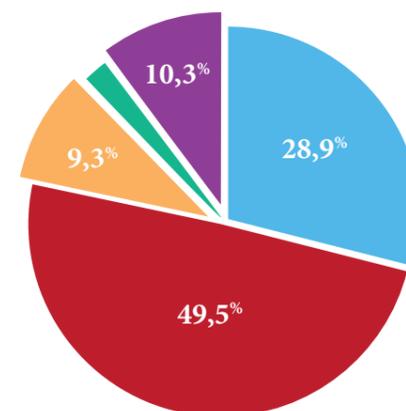
Quels sont les aménagements à réaliser selon vous pour faciliter vos déplacements (hors voiture) à Calvi ?



- Des trottoirs plus larges
- Des pistes cyclables plus nombreuses et mieux définies
- Des arrêts de bus et de trains avec une possibilité d'information en temps réel des passages
- Plus d'arbres pour des cheminements piétons ombragés

Volet Commerces

Quels sont les lieux que vous privilégiez pour effectuer vos achats ?



- Chez les commerçants du centre ancien
- En dehors du Centre, dans les grandes enseignes de Calvi
- Ailleurs en Balagne
- Dans le reste de la Corse
- En ligne

- Les principaux commerces que vous souhaiteriez voir s'implanter sont les suivants : magasin alimentaire bio, librairie, salon de thé, enseignes discount, vente d'articles de sport, vente de chaussures, marché de producteurs, magasin d'ameublement...

Volet Ecologie

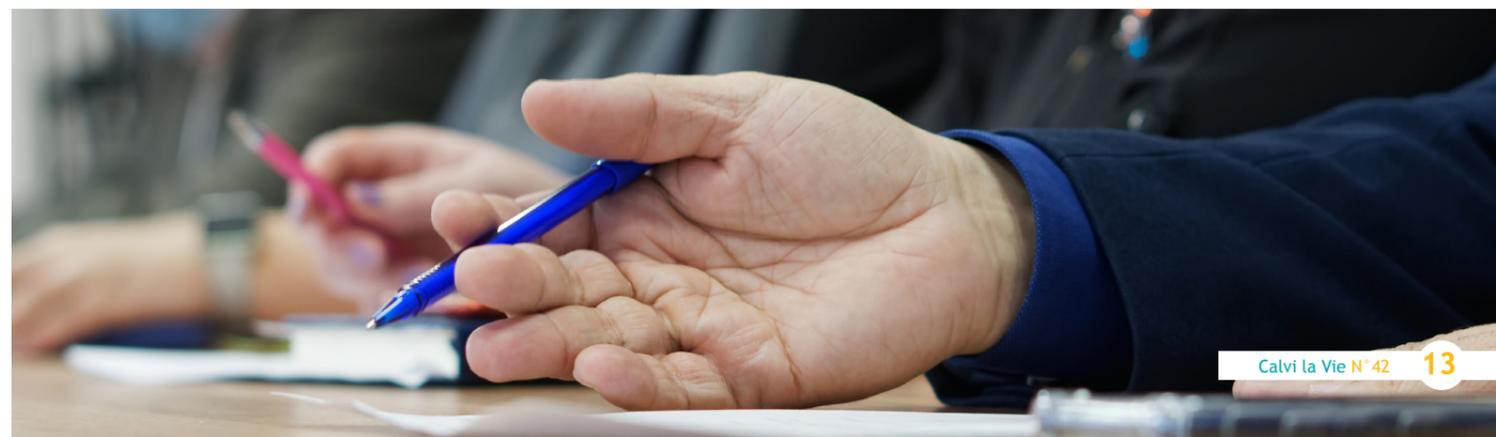
- 76,4% des répondants craignent les effets du dérèglement climatique sur leur quotidien
- Les principaux aménagements souhaités pour que la ville soit plus écologique et plus résiliente sont les suivants :
 1. La création de pistes cyclables
 2. Une meilleure gestion de la ressource en eau
 3. Une végétalisation des espaces publics

Volet Services et Projets Urbains

- Si d'autres services (publics ou privés) devaient s'installer à Calvi, lesquels souhaiteriez-vous voir prioritairement ?
 1. Des spécialistes médicaux
 2. Des équipements sportifs de plein air pour la jeunesse
 3. Des administrations publiques (impôts, CAF, CPAM, ...)
- Dans quels quartiers, lieux ou rues de Calvi, aimez-vous vous retrouver ?
 1. Le Port
 2. La Pinède
 3. La Plage

Grâce aux efforts de la Municipalité, différents projets sont en cours d'achèvement dans le programme « Petites Villes de Demain » : la requalification du Parking des Commerçants, dont les travaux débiteront à la fin de la saison estivale, la rénovation de l'Eclairage public, qui s'achèvera en 2025, ou encore l'extension de la Maison Médicale qui est déjà opérationnelle.

Dans les prochaines années, d'autres opérations structurantes verront le jour, toujours dans le but d'améliorer le quotidien des habitants du territoire.





Le Centre Aéré poursuit sa mission éducative et pédagogique de qualité

Créé à l'origine dans la Pinède pour répondre aux besoins des familles, le mercredi et durant les vacances scolaires, le Centre Aéré a fait l'objet, à la suite de la tempête du 18 août 2022, d'un déplacement en centre-ville pour des raisons évidentes de sécurité, mais conserve néanmoins sa mission éducative première mise en oeuvre au travers de projets pédagogiques structurés.

En l'absence d'autorisation de la part des services de l'Etat favorisant le maintien de l'implantation de l'ALSH au coeur de la Pinède, la Municipalité, pour ne pas priver les familles de cet accueil extrascolaire, a opté pour une formule multi-sites, concentrée sur l'école maternelle Cardellu et l'école élémentaire Loviconi, permettant d'accueillir respectivement les enfants âgés de moins et plus de 6 ans, avec une capacité de 50 enfants maximum par site.

Sandra Vautier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et la Jeunesse, met l'accent sur le contenu des projets pédagogiques et d'animation : « Ce ne sont pas tant les lieux qui comptent mais bel et bien leur contenu. Plusieurs axes de fonctionnement ont été retenus, les activités proposées sont nombreuses et variées. Cette nouvelle situation de l'ALSH revêt l'avantage de faire découvrir aux enfants leur ville différemment, avec une position centrale qui rend le site plus accessible aux parents. »



Des projets pédagogiques enrichissants pour les enfants

Durant cet été par exemple, plusieurs thématiques ont été sélectionnées avec des objectifs différents en fonction des tranches d'âges. Pour les plus petits, il s'agira de favoriser la cohésion de groupe, la vie collective, concourir au développement de l'autonomie, développer l'imaginaire, la créativité et la motricité : activités culinaires, créatives, sportives, jeux, chants, lecture, promenades à poney, baignade sont ainsi prévus ... Pour les plus grands, « L'incroyable croisière de l'ALSH » invite à la découverte de sept pays par le biais de jeux ou pratiques sportives originaires du pays, de recettes locales, d'ateliers créatifs mais aussi des activités telles que voile, baignade, jeux d'enquêtes et d'épreuves sportives, jeux collectifs divers.

Le volet artistique et culturel est également privilégié. Dans le cadre du dispositif « Micro-Folies », dont l'objectif est de rendre la Culture accessible à tous, particulièrement aux jeunes, plusieurs ateliers ont été organisés par la Municipalité et mis en place par la médiatrice Bindu Masson afin que les enfants puissent rencontrer les artistes devant exposer leurs oeuvres au Musée des Arts de la Citadelle de Calvi. Ainsi, les enfants du Centre Aéré ont-ils pu échanger avec les artistes sur leur parcours mais surtout participer à des ateliers créatifs avec le peintre Vincent François ou Ange-Marie Calistri (voir article par ailleurs dans ce magazine) et visiter ensuite leurs expositions pour les sensibiliser à l'Art. Dans cette même optique, toujours dans le cadre de « Micro-Folies », et des expositions programmées au MUDACC, une rencontre avec la créatrice de robes éphémères Donia Biancucci était prévue dans la première quinzaine du mois de juillet.

Pour Sandra Vautier, il s'agit de savoir sur quoi la Commune souhaite axer la vocation du Centre Aéré : « La Municipalité a décidé de mettre l'accent notamment sur un enrichissement culturel visant à consolider la curiosité, l'éveil, à fournir des références culturelles aux enfants mais aussi favoriser une conscience éco-citoyenne via une éducation à l'Environnement. L'ALSH a pour vocation notamment d'inviter les enfants à réfléchir sur l'environnement qui nous entoure. Les actions menées sont susceptibles de se développer et de se pérenniser : découverte de l'environnement

local avec notamment les randonnées (Serra, sentier du Littoral, Bonifatu), participation au Festival de la Mer avec l'association « I Sbuleca Mare », rencontres avec des artisans pour comprendre et découvrir leur métier (exemple de la Savonnerie de la Figarella, visitée cette année). Au niveau sportif, des actions sont menées en partenariat avec le Club Nautique et des journées multisports au Complexe sportif. Un Centre Aéré se doit d'être riche en enseignements et en apprentissages pour les enfants et ne pas proposer uniquement du consommable ».

Une étude pour mieux répondre aux besoins de la Jeunesse

Un audit relatif à la Jeunesse a été commandé par la Municipalité de Calvi auprès du Cabinet Conseil BVR d'Aix-en-Provence, représenté par Jean-Marc Bovero, afin d'identifier, quantifier les besoins existants et réaliser un état des lieux de l'offre communale pour l'Enfance et la Jeunesse.

D'un montant de 24 500 € HT, cette étude doit permettre de rapprocher l'offre existante du territoire (sports, loisirs créatifs et culturels, services publics de médiation familiale...) avec la demande des enfants et des adolescents (et de leurs familles), plus particulièrement pour la tranche d'âge comprise entre 11 et 15 ans. Un questionnaire complétant cet audit a également été transmis aux familles. Les résultats de cette étude constitueront la base de travail de la Commune pour envisager les évolutions nécessaires des propositions existantes, des relations entre les services de la Ville et les structures et lieux d'accueil.

L'audit Jeunesse appuiera la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT) dans lequel seront définies notamment les grandes orientations pédagogiques du territoire.



La statue de Saint Nicolas en cours de restauration

Dotée d'un nombre conséquent et varié d'objets d'art liturgique, la Cathédrale Saint Jean-Baptiste constitue un véritable musée accessible à tous au sein duquel trônait une statue de Saint Nicolas avant sa restauration en 2021.

Datant du XVI^e siècle, d'auteur inconnu, la statue en bois polychrome a été classée le 16 mars 1908 au titre des Monuments Historiques. Le groupe sculpté représente le Saint entouré de trois jeunes filles pauvres et trois jeunes enfants placés dans un tonneau. Cette représentation iconographique se justifie dans la liturgie : saint patron des enfants, Nicolas de Myre, né vers 270 après JC à Patara en Asie Mineure, devint évêque et mourut vers 350.



La photographie ancienne ayant servi de base à la création de l'élément dérobé en 2013.

Le mois d'avril 2013 a été marqué par le vol du tonneau représentant le groupe de jeunes enfants. La décision a alors été prise de conserver la statue dans une des loggias de la Cathédrale. En 2021, l'objet a été confié au Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse, la Municipalité ayant décidé de faire procéder à la restauration de l'ensemble du groupe sculpté, en demandant notamment la création de l'élément dérobé sur la base de photographies anciennes.

Une fois la restauration achevée, l'ensemble retrouvera sa place au cœur de la Cathédrale, et sera positionné en hauteur par les services communaux, sur un socle offert à la Paroisse par la Confrérie Saint Antoine.



La statue de Saint Nicolas avant sa future restauration.

La Municipalité investit pour des opérations structurantes : zoom sur les dossiers en cours

Grâce au Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC), au Programme « Petites Villes de Demain » et au Fonds Vert, la Ville axe sa feuille de route sur différentes opérations d'envergure comme la rénovation du parc de l'Eclairage public, la restructuration de la Place du Monument aux Morts, la mise en lumière artistique de la Citadelle ou bien encore l'aménagement du Théâtre de Verdure.

Véritable enjeu sécuritaire, énergétique, écologique et environnemental mais également financier, la rénovation de l'Eclairage public, portant sur plus de 1 610 points lumineux, a débuté. Récemment, ce sont deux prototypes qui ont été installés afin que la Municipalité puisse porter son choix sur un type de luminaire, mis en place en centre-ville et sur le Port. Le début du remplacement des 465 mâts de luminaires devrait quant à lui intervenir l'année prochaine, pour un achèvement de l'opération programmé en 2025.

Aménager un lieu de rencontre et de convivialité en créant un espace d'environ 1 500 m² destiné à accueillir un « Marché des Commerçants » ou bien encore des événements musicaux et culturels, tel est l'objectif poursuivi par la Ville en restructurant la zone comprenant le Monument aux Morts et le Parking des Commerçants.

La consultation des différentes entreprises est terminée. D'un montant total de 750 000 €, les travaux devraient débuter en novembre prochain, pour une durée prévue d'environ sept mois.

La mise en lumière de la Citadelle consistera quant à elle à réaliser un éclairage artistique durable des Remparts, tout au long de l'année, mais également d'accompagner des projets artistiques de projection d'images, de mapping et ainsi constituer des animations événementielles. La maîtrise d'œuvre a été retenue, des essais réalisés par le bureau d'étude pour établir un état des lieux et proposer ensuite des scénarios possibles de mise en lumière. Le site étant classé « Monument Historique » et « Site Remarquable », la phase des autorisations

administratives constitue le préalable au début des travaux. La mise en service devrait intervenir durant la saison 2025.

L'aménagement du Théâtre de Verdure visant à créer un lieu destiné à l'accueil d'événements culturels se concrétise : afin de pouvoir obtenir les autorisations administratives nécessaires au commencement des travaux, prévu dès la Rentrée prochaine, pour une livraison avant l'été 2025, le permis de construire a été déposé et soumis à l'examen du Conseil des Sites qui l'a validé à l'unanimité avec les félicitations de ses membres.



La Place du Tribunal se refait une beauté

C'est à l'initiative de Marie-Madeleine Sali, conseillère municipale en charge des Espaces Verts, que la Municipalité a décidé de réhabiliter l'espace paysager situé devant ce lieu historique de la Haute-Ville. Il a ainsi été procédé à la taille des arbustes, la coupe des troncs, le nettoyage des espaces et des plantations de fleurs ornementales telles que les Agapanthes, les Strelitzias, le Plumbago ou les Lantanas, pour redonner du lustre à cet espace très fréquenté de la Citadelle.

| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, Oghje pè dumane - 23 élus

La saison 2023 est lancée et s'annonce difficile.

Nous subissons la baisse du pouvoir d'achat et la hausse du coût des transports.

Mais la Majorité reste présente aux cotés des Calvais, s'efforce de les aider et de trouver des solutions pour pérenniser l'activité économique.

Nous continuons d'apporter notre soutien aux festivals et diverses animations et manifestations.

Nous avons obtenu une dérogation pour notre Pôle Croisières afin de pouvoir continuer à accueillir des bateaux de grande envergure dont la venue était menacée par l'application de l'arrêté préfectoral maritime et l'interdiction de mouillage des plus de 24 m dans moins de 40 m de profondeur.

■ Calvi in Core - 4 élus

Les années ont passé, les plans de financement ont changé de nom, les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques ont évolué, mais les projets municipaux restent figés. Depuis près de 15 ans, les grands projets annoncés, le théâtre de verdure et l'Hôpital Militaire en particulier (dont l'étude remonte à 2009) peinent à se concrétiser. Ils passent du PEI au PTIC sans évoluer. Aujourd'hui, le changement climatique est une réalité

■ Anima Calvese - 2 élus

Le groupe n'a pas fait parvenir sa tribune dans les délais impartis.

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués. Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés. En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique. Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes. Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »

Le PTIC étant signé, nous sommes à présent en phase d'exécution de nos projets.

L'éclairage public et la signalétique sont en pleine réfection, la Place du Monument aux Morts et le Théâtre de Verdure verront bientôt le jour.

Si le temps de l'action publique est long, nos projets aboutissent et nous pouvons nous en féliciter.

Nombreux sont les obstacles mais notre détermination reste ferme : faire de Calvi une destination incontournable.

Les projets qui sont les nôtres sont les vôtres.

Avanzemu per Calvi, per a nostra cità.

(qui touche fortement notre territoire) et les évolutions sociétales nous imposent de repenser notre modèle économique. Le tourisme évolue vite, il nous faut nous adapter tout en initiant une diversification économique indispensable pour offrir plus de perspectives professionnelles à notre jeunesse. Mais, on ne construira pas l'avenir avec des projets du passé.



| L'artiste peintre Ange-Marie Calistri légitime ambassadeur de l'Art-Thérapie

Exposant ses œuvres au Musée des Arts de la Citadelle de Calvi au mois de mai dernier, l'artiste peintre Ange-Marie Calistri était parallèlement invité par la Municipalité à participer à un atelier avec les enfants du Centre Aéré, dans le cadre du dispositif « Micro-Folie » visant à rendre accessible à tous la Culture et plus précisément l'Art.

Revêtant une dimension singulière, puisque directement liée au Handicap, cette rencontre des enfants avec l'artiste, organisée par Bindu Masson, médiatrice, dans l'espace municipal dédié au dispositif « Micro-Folie », a favorisé l'échange et a véritablement pulvérisé toute notion de différence.

Agé de 24 ans, sourd de naissance, premier enfant en Europe à avoir été appareillé avec un dispositif technologique innovant, scolarisé à Bastia dans une école spécialisée, Ange-Marie Calistri a fait de l'Art-Thérapie une formidable passerelle lui permettant de laisser s'exprimer une grande sensibilité. En présentant ses œuvres au public dans la salle du MUDACC, il souhaitait également démontrer aux enfants, avec l'évocation de son parcours, qu'il est possible de trouver sa voie, d'aller au bout de ses rêves, malgré un handicap, et a fortiori de s'approprier le processus créatif pour l'utiliser à des fins thérapeutiques.

Les enfants ont posé leurs questions à Ange-Marie Calistri, accompagné pour l'occasion de son papa et de son oncle, avant d'être invités à aborder l'univers de l'artiste via une projection recensant ses principales œuvres. Un exercice pratique de customisation d'un dessin de basket, élément emblématique de son travail, était également prévu. L'après-midi s'est achevé par la visite de l'exposition au Musée communal situé sous le Porche à l'entrée de la Citadelle.

L'Art primitif comme source d'inspiration

Les enfants ont ainsi pu se plonger dans l'univers coloré de l'artiste qui, grâce à sa manière inventive de peindre, libéré des contraintes des standards classiques, utilise une palette d'outils tels que le feutre, la bombe acrylique et bien d'autres encore. Ce sont ses rencontres avec les enfants, lors de voyages effectués notamment en Afrique du Sud, au Maroc et à l'Ile Maurice, mais particulièrement lors d'un séjour chez son frère en Australie, qui ont fait entrer l'Art primitif dans l'univers de Ange-Marie Calistri.

Cette rencontre culturelle enrichissante aura ainsi permis aux enfants de se voir délivrer un message fort de tolérance, d'acceptation de la singularité à l'égard de ceux qui ne sont pas tout à fait comme les autres. En somme, une incitation au positivisme pour les personnes différentes désireuses de poursuivre leur cheminement dans une société qui s'efforce néanmoins de plus en plus de déconstruire les préjugés relatifs au Handicap.



L'Église Sainte Marie Majeure, dernier édifice culturel de Calvi

La petite église de Santa Maria Vecchia, appelée à l'époque par les Calvais « *Santa-Maria-Assunta* », est trop petite pour la population de la Basse Ville, qui s'accroît en ce milieu du XVIII^e siècle. Les habitants réclament alors un édifice digne de ce nom capable d'accueillir les paroissiens, à l'instar des habitants de la Citadelle, qui bénéficient de la Cathédrale Saint Jean-Baptiste et de l'Oratoire de la Confrérie Saint Antoine Abbé.

Le 15 novembre 1773, le curé de la Basse Ville, Giovanni-Andréa Antonelli, plantait solennellement une croix à l'endroit où sera érigée la future église. Les travaux commencèrent le 5 avril 1774, Monseigneur Guasco, Evêque du Diocèse de Sagone, posa la première pierre.

Les habitants de la Basse Ville, impatients de voir la construction de leur église se terminer, offrirent de généreuses offrandes, en nature et en argent, dans le but de faire avancer les travaux. En 1781, alors que la construction est inachevée, on y célèbre déjà le culte! A cette date, Monseigneur Guasco transporta le Saint Sacrement processionnellement de l'ancienne l'église Santa Maria Assunta à la nouvelle église Sainte Marie Majeure.

Les travaux sont interrompus à la Révolution Française, en 1789, et furent repris 28 ans plus tard, en 1817.

Le 7 décembre 1826, les marguilliers réunissent les corporations des gens de la Mer pour les remercier de leur participation. Une des quatre chapelles qui compose la nouvelle église, de style baroque, où l'on voit toute l'inspiration de l'architecte piémontais Bernardo Vittone, sera dédiée à Saint Érasme, patron des pêcheurs. Les trois autres sont dédiées respectivement à Saint Antoine de Padoue, Notre-Dame du Mont Carmel et à l'Immaculée Conception.

La construction de l'Église Sainte Marie Majeure s'achève en 1828, la fin des travaux ayant dynamisé l'action paroissiale de la Basse Ville.

